

> des **AESH** (Accompagnants d'élèves en situation de handicap)



UN MÉTIER QUI A DU SENS...

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

L'AESH accompagne un ou plusieurs élèves en situation de handicap en milieu ordinaire de la maternelle au lycée.

Sous le contrôle de pédagogues et d'enseignants (dont référent handicap), l'AESH favorise l'autonomie de l'élève, lui permet de suivre sa scolarité pour pratiquer les activités de classe comme tous les autres camarades tout en veillant à sa sécurité et à son confort.

Vos qualités principales sont :

- > l'écoute,
- > la patience,
- > l'empathie,
- > un bon relationnel,
- > l'intérêt pour le travail avec les enfants ou adolescents,
- > l'aptitude au travail en équipe,
- > le goût d'apprendre et de se former,
- > le sens de l'organisation.

Votre / vos qualification(s) :

- > Vous êtes titulaire d'un **diplôme professionnel** dans le domaine de l'aide humaine,
ou
- > justifiez d'une **expérience professionnelle** d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes / élèves / étudiants en situation de handicap,
ou
- > justifiez d'un titre ou **diplôme classé au moins au niveau IV**, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplôme.

> **60 H de formation dispensées ;**

> **Accompagnement par des pédagogues et enseignants dont référent handicap ;**

> **Contrat de droit public de 3 ans renouvelable une fois / CDI après 6 ans ;**

> **Quotité 27H à 30H hebdomadaires ;**

> **Salaire brut à partir de 944 euros (1^{er} degré) et 1 142 euros (2nd degré).**

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour envoyer votre candidature :
(CV, lettre de motivation et copie diplôme ou justificatif de l'expérience professionnelle)

> par courriel :

pial.maubuisson.bessancourt@ac-versailles.fr

> par courrier postal :

Circonscription de Taverny - Inspection
de l'éducation nationale du Val-d'Oise.
81 Rue Gabriel Péri, 95150 Taverny

> **Renseignements :**

01 30 83 50 57

pial.maubuisson.bessancourt@ac-versailles.fr



PIAL MAUBUISSON-BESSANCOURT
sur les communes de :
BESSANCOURT-FREPILLON-PIERRELAYE-BEAUCHAMP